



INTERVIEW

**NICOLAS NAMIAS,
"NOTRE GROUPE EST BEL
ET BIEN EN MOUVEMENT
EN FRANCE, EN EUROPE
ET DANS LE MONDE"**

Bienvenue au Club des sociétaires !



REPLAY

**ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES :
RETOUR SUR UNE MOBILISATION MONDIALE**



flamme
coopérative



Fédération Nationale
CAISSE D'ÉPARGNE

Pour la biodiversité, chaque voix compte



Merci à toutes et à tous de votre soutien. Retrouvez les lauréats sur www.coupsdecoeur.caisse-epargne.fr

**COUPS DE
CŒUR** 
#PlusProchePlusUtile pour la biodiversité



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Vous être utile.

Participation gratuite sans obligation d'achat. Toute personne physique peut voter pour désigner un lauréat via le formulaire de vote en fournissant son numéro de téléphone et adresse mail en vue de vérifier l'exactitude du vote. Un seul vote par personne sera comptabilisé. Voir détail dans le règlement de jeu disponible sur le site www.coupsdecoeur.caisse-epargne.fr. La FNCE recueille des données à caractère personnel vous concernant et met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour s'assurer que les traitements de données à caractère personnel sont effectués conformément à la législation applicable. Les données recueillies via le formulaire de participation sont obligatoires. À défaut votre participation aux Coups de cœur ne pourra pas être prise en compte. Vos données sont traitées pour les finalités suivantes : gestion de votre participation, information sur le gagnant, information sur le jeu concours Coups de cœur. Elles sont destinées à la FNCE, au(x) responsable(s) de traitement, et conservées pour une durée de 3 ans. Les informations vous expliquant les droits dont vous disposez sur les données collectées sont accessibles à l'article 12 «Exercice des droits» du règlement, ou en consultant notre notice d'information sur la protection des données personnelles.

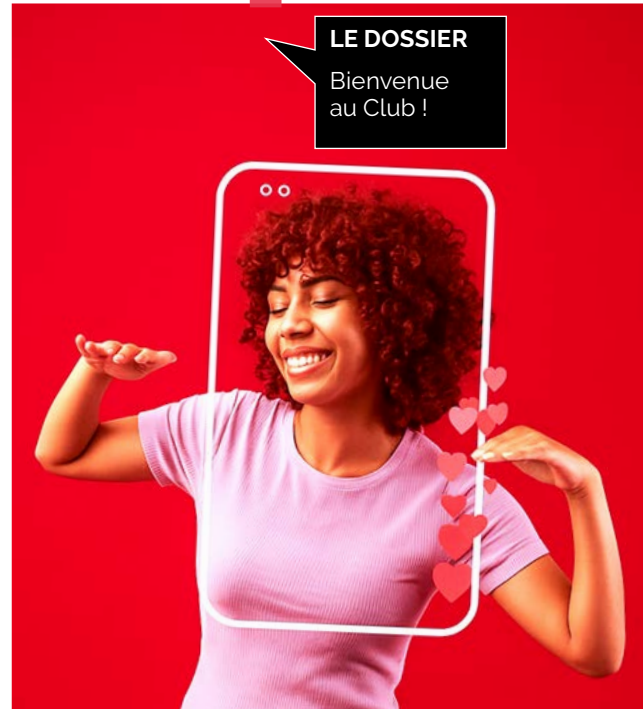
FNCE 2025. Fédération nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance – 5 rue Masseran 75007 Paris. Association régie par les dispositions des articles L.512-85 à L.512-105 du Code monétaire et financier, par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Siren : 429 351 208 – Code APE : 9499Z. Crédit photo : Shawn.ccf / Adobe Stock.



INTERVIEW

Nicolas Namias,
président du directoire
de BPCE

10



LE DOSSIER

Bienvenue
au Club !



**TOUT LE MONDE
EN PARLE**

Impact Tour :
passer à l'action
pour la transition

26



SUCCESS STORY

Une nouvelle page
s'écrit avec l'Institut
de Microcrédit

30

**Arrêt sur images/
Actualité/Replay/En clair/
l'interview engagée/... ➔**



10

05 L'édito

par Alain Di Crescenzo,
président de la Fédération nationale
des Caisses d'Épargne

06 Arrêt sur images

Les actualités des Caisses d'Épargne
et du Groupe BPCE

10 L'interview

« Notre groupe est bel et bien
en mouvement, en France, en Europe
et dans le monde. »
Nicolas Namias,
président du directoire de BPCE

12 Actualité

Coop 2030 : une nouvelle étape
stratégique pour les Caisses d'Épargne

14 Le Dossier

Bienvenue au Club !

22 Replay

Année internationale des coopératives :
retour sur une mobilisation mondiale

24 L'actu vue par

Philippe Waechter, directeur
de la recherche économique
chez Ostrum Asset Management
Économie : un équilibre global à trouver

26 Tout le monde en parle

Impact Tour : passer à l'action
pour la transition

30 Success Story

Une nouvelle page s'écrit
avec l'Institut de Microcrédit

32 En clair

Placement des ménages en 2025 :
le taux d'épargne remonte à un niveau
historique

34 L'interview engagée

Christian Vabre, administrateur en Caisse
d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté

● Directeur de la publication :
Pierre Macé

● Directeur de la rédaction :
Cédric Turini

● Rédacteur en chef :
Frankie Fourques

● Coordination & iconographie :
Vincent Ferliccoq

● Rédaction :
Guénaëlle Bezault
Pascal Briend
Clémence Peyron

● Conception :
Edep Conseil

● Illustration de couverture :
Julien Grataloup

● Crédits photos & illustrations :
Adobe Stock : Al.noevation, coco,
Darika, Drobot Dean, homydesign,
MediaStockAI, MurielleB,
Paozaa, Shehzad, saeed09876s,
Siphosethu Fanti/peopleimages.
com, whiticityrecords,
Alexis réau/BPCE, CEBPL,
CEHDF, CEPAC, Vincent Curutchet
/Caisse d'Épargne, Vincent
Ferliccoq, Finances & Pédagogie,
Frankie Fourques,
Photononstop : Gary Waters/
Westend61, Philippe Turpin
D.R.

*Culture Coop est une publication
de la Fédération nationale
des Caisses d'Épargne,
5 rue Masseran - 75007 Paris
www.federation.caisse-epargne.fr
Association régie par la disposition
des articles L.512-85 à L.512-105
du Code monétaire et financier,
par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative
au contrat d'association.
SIREN : 429 351 208
Code APE : 9499Z
N° ISSN : 2606-8400*

24

L'actu vue par



32

En clair



34

L'interview engagée



Culture Coop

LE MAGAZINE DONT VOUS ÊTES LE PRINCIPE ACTIF

Alain Di Crescenzo,
président de la Fédération nationale
des Caisses d'Épargne

Notre modèle a de l'avenir !

Alors que nous refermons le chapitre d'une année 2025 marquée par la reconnaissance internationale des coopératives, et leur capacité à répondre efficacement aux crises écologiques, économiques et sociales, 2026 s'ouvre avec un engagement renouvelé et une ambition collective renforcée pour faire rayonner notre modèle coopératif. Le nouveau "Club des sociétaires", développé en partenariat avec le groupe Upcoop, vient illustrer cet engagement en mettant en lumière l'intercoopération au service de celles et ceux qui incarnent notre modèle : vous.

En tant que banques, acteurs et partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS), nous avons à cœur de continuer à porter haut la flamme coopérative, en démontrant ses avantages et sa pertinence dans le paysage économique actuel. Une volonté nécessaire au regard de la méconnaissance de ce modèle par nos concitoyens, alors même qu'ils en prônent les valeurs*.

Avec « Coop 2030 », le nouveau plan stratégique de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, une opportunité s'offre à nous d'aller encore plus loin. Le Club des sociétaires s'inscrit dans ce nouvel élan, renforçant la place de la coopération et de l'utilité pour ses membres.

Je souhaite que cette année soit celle de projets novateurs, de collaborations fructueuses et de succès partagés. Ensemble, continuons à écrire l'avenir de notre modèle coopératif, et à démontrer qu'il est une solution viable et pérenne pour relever les défis de notre époque.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Utilement vôtre.

* Étude Caisse d'Épargne 2025 "Les coopératives, un modèle d'avenir" accessible sur www.federation.caisse-epargne.fr

01

On s'était dit rendez-vous dans 3 ans. Promesse tenue !

L'invitation avait été lancée en 2022 à Marseille lors des dernières rencontres fédérales. C'est avec enthousiasme que les membres de conseils d'orientation et de surveillance ont répondu présents au rendez-vous lillois des 17 et 18 novembre derniers, consolidant ainsi leur engagement autour des valeurs et des ambitions portées par les Caisses d'Épargne. Cette rencontre, empreinte de convivialité et éclairée par la Flamme coopérative, leur a permis de partager réflexions et témoignages autour du nouveau projet stratégique de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne. ●



02

Des opportunités franco-allemandes prometteuses pour l'avenir

La Fédération nationale des Caisses d'Épargne recevait le 17 octobre dernier les membres du conseil de surveillance de la Sparkasse Offenburg/Ortenau pour explorer les synergies et meilleures pratiques entre nos deux modèles bancaires. Une rencontre qui a souligné l'importance de notre modèle coopératif, basé sur le partage et la coopération, pour renforcer les liens au niveau européen et enrichir nos services. ●



03

Le Plan d'Épargne Avenir Climat : un placement éco-responsable pour les jeunes

En 2025, les Caisses d'Épargne se sont distinguées en devenant les premières banques à proposer le Plan d'Épargne Avenir Climat (PEAC) aux jeunes de moins de 21 ans domiciliés fiscalement en France. Ce placement novateur offre des avantages fiscaux tout en permettant aux jeunes de soutenir des initiatives durables et de constituer une épargne pour leurs projets futurs, tels qu'un premier achat immobilier. ●

02

03

“ Il y a vraiment une profondeur historique très forte à ce que font les banques coopératives. Je pense que les modèles coopératifs sont des modèles qui sont très ancrés, notamment sur les territoires. Ils y collectent l'épargne et puis ils la redistribuent. C'est un modèle qui est très intéressant, très vertueux à bien des égards. ”

Timothée Duverger

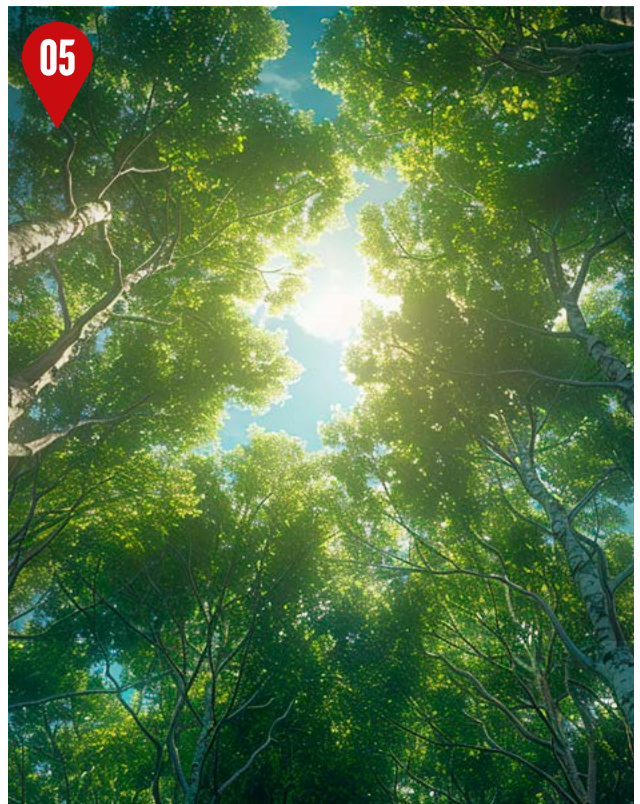
Responsable de la Chaire TerrESS à Sciences Po Bordeaux et auteur de plusieurs ouvrages sur l'ESS, extrait du podcast « Les coopératives, un modèle d'avenir »



04

L'insertion par la voie maritime

En 2023 et 2024, les Caisses d'Epargne ont offert à des centaines de jeunes une immersion à bord du trois-mâts de la Fondation Belem Caisse d'Epargne, le navire préféré des Français. En mai 2024, 16 d'entre eux ont transporté la Flamme Olympique d'Athènes à Marseille. En 2025, 75 jeunes ont fièrement porté les couleurs du trois-mâts lors des Tall Ships Races, entre Dunkerque, Le Havre et Aberdeen. Pour ses 130 ans en 2026, le Belem accueillera 130 jeunes sur quatre parcours, deux en Atlantique et deux en Méditerranée. Cet engagement des Caisses d'Epargne vise à promouvoir l'inclusion, encourager l'amitié et former les jeunes à la navigation sur vieux gréements. ●



05

La biodiversité mise à l'honneur aux "Coups de cœur"

Du 12 novembre au 12 décembre 2025, les citoyens français ont fait entendre leur voix en votant en ligne pour 3 projets régionaux soutenus et présentés par les Caisses d'Epargne. Trois associations œuvrant pour la préservation de l'environnement seront récompensées par un prix national de 5 000 euros chacune, lors d'une cérémonie prévue à Paris le 22 janvier 2026. ●



06

22^e édition de Regards sur l'Épargne

La lettre d'information des Caisses d'Épargne, consacrée aux thématiques de l'épargne, aborde dans son numéro de fin d'année 2025 le financement de la défense en France. Ce sujet, au cœur de la souveraineté nationale, implique des financements publics significatifs.

La « Base industrielle et technologique de défense » (BITD), regroupant des entreprises qui conçoivent et produisent des équipements militaires, représente 220 000 emplois qualifiés sur l'ensemble du territoire. Dans un contexte international tendu, l'accès au financement des entreprises de la BITD est devenu une préoccupation majeure. ●



06



07



07

Les questions d'argent, ça s'apprend sur les bancs !

Finances & Pédagogie, association créée et soutenue par les Caisses d'Épargne, a lancé « L'observatoire des jeunes et l'argent » auprès de collégiens et lycéens pour décrypter leur relation à l'argent, leurs pratiques et attentes en termes d'éducation financière.

Premier enseignement de l'édition 2025, les jeunes veulent épargner mais ne maîtrisent pas les mécanismes nécessaires pour le faire efficacement. Pour répondre à ce type de besoins, Finances & Pédagogie développe des contenus pédagogiques adaptés, avec un focus sur les risques liés aux cryptomonnaies. ●



08



08

À vous les studios !

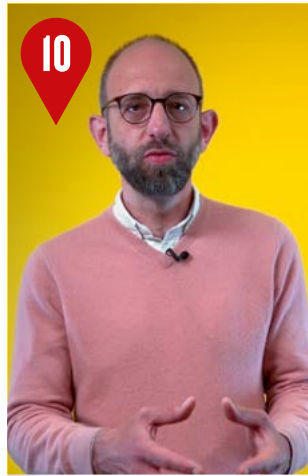
C'est depuis les Tours BPCE que l'émission « Form'Actus » a été tournée pour former les administrateurs du groupe. Ce format novateur, fruit d'une collaboration entre les Fédérations des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires, avec le soutien de BPCE, a permis d'explorer des thématiques, tels que les innovations dans le domaine des paiements, les défis liés à la cybersécurité, ainsi qu'une discussion intitulée « Le nouveau monde selon Trump ». La mobilisation autour de ce programme a été particulièrement fructueuse, avec une participation active de 400 administrateurs, membres de conseils d'orientation et de surveillance des Caisses d'Épargne et membres du conseil de surveillance de BPCE. ●



09

Le cœur de Bordeaux a vibré pour l'économie sociale et solidaire (ESS)

La ville a été le théâtre de rencontres exceptionnelles avec la 10^e Conférence internationale de recherche en économie sociale (CIRIEC), qui s'est tenue à Sciences Po Bordeaux du 27 au 29 octobre 2025, sur le thème « Le rôle de l'ESS dans la transition socio-écologique ». Cet événement a été suivi de la 7^e édition du Forum mondial de l'ESS, rassemblant tous les acteurs de l'ESS, du 29 au 31 octobre. Partenaires officielles, les Caisses d'Épargne ont activement contribué aux tables rondes pour souligner leur engagement envers les dynamiques de l'ESS. Par ailleurs, une soirée organisée par la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes le 30 octobre a permis d'explorer l'ESG comme levier de performance. ●



10

À l'écoute des tendances coopératives

Dans le cadre de l'Année internationale des coopératives 2025, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne a lancé une série de podcasts « Les coopératives, un modèle d'avenir », qui met en avant les valeurs de démocratie, de solidarité et d'ancrage territorial, essentielles au modèle coopératif. Parmi les invités figurent Bastien Sibille, secrétaire général de Coop FR, Timothée Duverger, responsable de la Chaire TerrESS à Sciences Po Bordeaux, Fatima Bellaredj, déléguée générale de la Confédération générale des Scop et Scic et Youssef Achour, président d'Upcoop. ●

99%
 DES 236 MEMBRES DE COS CAISSE D'ÉPARGNE, PARTICIPANT A « FORM'ACTUS », SE SONT DÉCLARÉS "TRÈS SATISFAITS" OU "SATISFAITS".





**Nicolas Namias,
président
du directoire de BPCE**

**“Notre groupe
est bel et bien en mouvement,
en France, en Europe
et dans le monde.”**

Alors que le Groupe BPCE déploie son ambitieux projet stratégique “Vision 2030”, Nicolas Namias rappelle la force du modèle coopératif pour faire face aux défis environnementaux, géopolitiques, technologiques et démographiques.

BIO

Nicolas Namias est président du directoire de BPCE depuis le 3 décembre 2022. Il a rejoint le Groupe BPCE en 2008 après avoir débuté sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances.

“ Nous sommes en capacité d'agir dans le temps long et d'accompagner nos clients en leur donnant confiance en leur avenir. ”

FNCE À l'été 2024, le Groupe BPCE dévoilait son nouveau projet stratégique, baptisé "Vision 2030". Où en êtes-vous aujourd'hui dans sa mise en œuvre ?

NICOLAS NAMIAS Avec "Vision 2030", nous avons collectivement fait le choix d'un ambitieux projet de croissance et de diversification pour notre groupe et tous ses métiers, inscrit dans le temps long. Après le pouvoir du rêve, la puissance de l'exécution !

En France d'abord, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne ont décidé d'investir dans une plateforme technologique commune, un projet d'envergure pour soutenir notre ambition de devenir la banque d'un Français sur quatre et d'apporter le meilleur service à nos 35 millions de clients. Par ailleurs, nous avons annoncé la création de la plateforme Estreem, en partenariat, pour devenir le leader français du *processing* de paiements, et la création d'une nouvelle ligne métier Logement & Immobilier, en vue d'amplifier l'impact du groupe sur toute la chaîne de valeur, pour tous et sur tous les besoins. Nous avons également conduit plusieurs grandes opérations en Europe et dans le monde comme l'acquisition de BPCE Equipment Solutions*, finalisée fin février, qui nous positionne comme le leader européen du leasing de biens d'équipement, ou le projet d'acquisition de novobanco, la 4^e banque du Portugal. Ce projet

constituerait la plus grande acquisition bancaire transfrontalière en zone euro depuis plus de dix ans, et une étape majeure dans notre stratégie de diversification. Notre groupe est bel et bien en mouvement, en France, en Europe et dans le monde.

FNCE La place accordée à la dimension coopérative du groupe est très forte dans "Vision 2030". En quoi ce modèle répond-il aux enjeux de notre époque ?

NICOLAS NAMIAS Notre projet stratégique traduit pleinement notre nature coopérative, au service du financement de l'économie réelle et de l'accompagnement des grandes transitions qui façonnent nos sociétés. Ce n'est pas nouveau : c'est notamment la raison d'être des Caisses d'Épargne qui, depuis plus de 200 ans, ont eu un véritable impact dans l'histoire économique et sociale de notre pays. Peu d'entreprises en France peuvent se prévaloir d'une si grande utilité au service de la société et d'une telle longévité.

Aujourd'hui, face aux transitions environnementale, démographique, technologique et géopolitique qui se conjuguent et s'accroissent, notre modèle révèle toute sa pertinence. Nous sommes en capacité d'agir dans le temps long et d'accompagner nos clients en leur donnant confiance en leur avenir. Notre forte implication dans les écosystèmes locaux, avec des

décisions prises au plus près du terrain, ainsi que notre modèle décentralisé, entre autonomie et solidarité, font toute notre force.

Plus que jamais, nous avons la confirmation que notre modèle coopératif répond aux besoins de nos clients, de la société, et aux transformations à l'œuvre.

FNCE « Coop 2030 », la feuille de route stratégique des Caisses d'Épargne, met l'accent sur l'accompagnement des territoires. Comment le groupe participe-t-il à leur vitalité ?

NICOLAS NAMIAS Nous avons un impact majeur dans les territoires, en tant qu'interlocuteur essentiel des acteurs locaux : le Groupe BPCE finance plus de 21 % de l'économie française, contribuant ainsi au développement économique régional.

C'est pourquoi nous avons placé la compétitivité des territoires au cœur des ambitions de "Vision 2030", en nous engageant pour les PME et ETI, les infrastructures et les secteurs-clés de la souveraineté.

Au global, "Vision 2030" se nourrit d'une conviction, celle de notre triple universalité : être au service de tous les clients, avec tous les produits, sur tous les territoires. Cette conviction nous distingue. C'est ce qui fait la force de nos marques, de nos entreprises et de notre groupe. C'est ce qui fera notre succès collectif. ●

* Précédemment Société Générale Équipement Finance.

Coop 2030 : devenir la référence des banques coopératives

Après « Cap 2024 », la Fédération nationale des Caisses d'Épargne ouvre un nouveau cycle avec le lancement de « Coop 2030 », son plan stratégique pour les cinq ans à venir. Ce projet collectif vise à développer et renforcer le modèle coopératif des Caisses d'Épargne, de banques-assurances, 100 % régionales, pionnières dans les transitions de la société et appartenant à leurs clients-sociétaires.

« Coop 2030 » s'inscrit dans la continuité du précédent plan stratégique dont les objectifs ont été atteints. Désormais, plus de 85% des collaborateurs des Caisses d'Épargne sont sociétaires et ce taux continue de progresser. Il s'agissait d'une première étape incontournable pour partir à la conquête de nouveaux clients sociétaires.

C'est l'un des objectifs de ce nouveau plan stratégique, en cohérence avec la stratégie du Groupe BPCE, « Vision 2030 », dont l'un des piliers consiste à « exprimer notre nature coopérative sur tous les territoires ».

Une démarche de co-construction fédérale

Les Caisses d'Épargne ont conçu « Coop 2030 » en quatre temps :

- 1. Diagnostic collectif** : écoute des dirigeants et évaluation des orientations stratégiques menées entre 2022 et 2024.
- 2. Groupes de travail** : exploration des axes clés tels que la stratégie, le sociétariat, la gouvernance, la formation, les transitions et la philanthropie.
- 3. Séminaire de restitution** : partage des conclusions et validation des orientations communes.
- 4. Fixation de l'horizon 2030** : définition des objectifs collectifs et des chantiers à engager.

Ce processus a permis de forger une vision commune, structurée autour de trois grands piliers déclinés en objectifs et en projets concrets, pilotés par les présidentes et présidents des Caisses d'Épargne.

Le sociétariat, au cœur du modèle coopératif

« Coop 2030 » met l'accent sur le développement du nombre de sociétaires, leur fidélisation et leur rajeunissement. Chaque client est invité à devenir sociétaire et à rejoindre le Club des sociétaires, construit sur une double promesse de « pouvoir d'achat » et de « pouvoir d'agir ».

« *Le sociétariat n'est pas un héritage figé, mais une force vivante : il traduit la relation unique entre la banque et ses clients, fondée sur la confiance et la participation.* »

**Pierre Macé, directeur général
de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne**

L'habitat est également au cœur des enjeux stratégiques identifiés. En soutenant des initiatives concrètes et en nouant de nouveaux partenariats, les Caisses d'Épargne ambitionnent d'en faire le principal levier d'impact sur leurs territoires.

Trois piliers pour structurer l'action

1. Accompagner les Caisses d'Epargne dans la promotion de leur sociétariat en proposant à tout client d'adhérer au modèle coopératif Caisse d'Epargne et en nous positionnant comme un assembleur de solutions pour faire de l'habitat le principal levier d'impact des Caisses d'Epargne sur leurs territoires, y compris en matière de logement social.

2. Garantir et renforcer la compétence et l'efficacité de la gouvernance pour une gouvernance coopérative dynamique et aux meilleurs standards de compétences.

3. Fédérer la vision du groupe et renforcer l'influence des Caisses d'Epargne dans leur écosystème en définissant un modèle fédéral performant, capable de répondre à toutes les promesses du modèle : performance économique, attractivité, proximité et utilité sur les territoires.

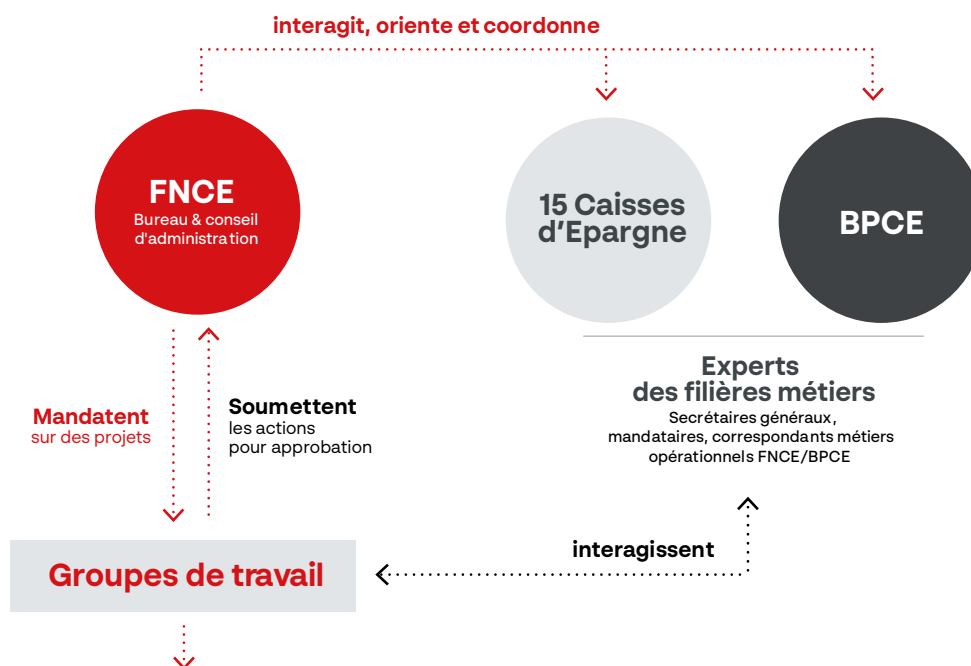
“ Fédérer notre vision du groupe, avec l'ambition de faire des Caisses d'Epargne la référence des banques coopératives, toujours plus performantes et utiles sur leurs territoires. ”

Une ambition commune à horizon 2030

« Coop 2030 », rassemble et mobilise les Caisses d'Epargne autour d'une ambition partagée : fédérer notre vision du groupe, avec l'ambition de faire des Caisses d'Epargne la référence des banques coopératives, toujours plus performantes et utiles sur leurs territoires. ●

NOTRE ORGANISATION

La Fédération nationale des Caisses d'Epargne a pour mission de développer le modèle coopératif Caisse d'Epargne. Elle fédère les 15 Caisses d'Epargne dont les présidents de directoires et de conseil d'orientation et de surveillance siègent dans ses instances et ses groupes de travail.



Au nombre de cinq, ils instruisent des dossiers et soumettent des projets au bureau et au conseil d'administration pour décisions, conformément aux objectifs du projet stratégique de la Fédération nationale.



Bienvenue au Club !

Les Caisses d'Epargne ont lancé un nouveau Club des sociétaires, disponible depuis l'application bancaire Banxo et l'espace de consultation des comptes sur ordinateur. Plus accessible, plus moderne, plus utile, ce dispositif modernisé vise à renforcer le lien tissé avec leurs 4,4 millions de sociétaires.







CLUB DES SOCIÉTAIRES

Le lancement du nouveau Club des sociétaires marque une évolution importante dans la relation entre les Caisses d'Épargne et leurs sociétaires. Dans un environnement où les usages numériques se généralisent et où la demande de proximité s'intensifie, les Caisses d'Épargne ont souhaité repenser cet outil, non comme une simple mise à jour, mais comme un levier stratégique de relation et d'engagement. Cette refonte s'inscrit dans la démarche du plan stratégique de la Fédération nationale des Caisses d'Épargne « Coop 2030 », qui fixe un cap commun et met l'accent sur le développement et le renforcement du sociétariat, véritable clef de voûte du modèle coopératif.

« *Nous avons besoin d'un modèle plus visible, plus moderne et plus engageant, capable d'incarner les Caisses d'Épargne et leur vision coopérative. Ce projet construit conjointement avec la Fédération nationale répond à une double ambition : redonner du sens à l'appartenance au sociétariat et créer de la valeur concrète pour nos clients, nos collaborateurs et nos établissements.* » explique Fabienne Amblard-Larolphe, directrice du Marché des Particuliers à la direction du Développement Caisse d'Épargne.

Un espace au service d'une communauté de sociétaires engagés

Avec ce lancement, les Caisses d'Épargne souhaitent rappeler la dimension collective du modèle coopératif. Intégrer le Club, c'est rejoindre une communauté de 4,4 millions de sociétaires, acteurs du développement local et contributeurs à la vie de leur banque. Cette communauté se distingue dans le paysage bancaire français : elle incarne un modèle fondé sur la participation et la responsabilité partagée.

« S'engager localement, ça rapporte », résume la campagne de communication qui accompagne le lancement. Une manière de rappeler que le sociétariat combine utilité économique et engagement citoyen.

Offres partenaires



Des remises exclusives chez plus de 80 enseignes partenaires

En tant que sociétaire, vous bénéficiez des meilleures remises.



Découvrez le panel de petit et gros électroménagers

Profitez de -5% sur tous vos achats en magasin DARTY



Votre abonnement sportif moins cher toute l'année

Bénéficiez d'une réduction annuelle sur tout le réseau Neones, Keepcool et Metabolik !



Le Club permet aux sociétaires d'accéder à un ensemble d'avantages réunis en un même lieu : offres partenaires, bons d'achat, remises, *cashback**. Mais au-delà du « pouvoir d'achat », le Club sera aussi l'occasion de donner aux sociétaires du « pouvoir d'agir ».

« Être pilote avec la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour le déploiement du nouveau Club est apparu comme une évidence ! », souligne Emmanuel Caby, directeur Sociétariat, Engagement sociétal et Partenariats à la Caisse d'Épargne Hauts de France. « Je suis convaincu que le Club deviendra l'outil de fidélisation et de communication principal à destination de nos sociétaires, mettant en avant les valeurs de notre modèle coopératif et nos engagements sur le territoire. »

Le Club a vocation à devenir la pierre angulaire de la relation du sociétaire avec sa Caisse d'Épargne, à la fois vecteur d'avantages avec de grandes enseignes nationales, outil d'information sur leur banque coopérative au quotidien et d'actions sur son territoire. La force d'une communauté, c'est de partager. C'est ce que le Club va permettre demain : s'impliquer dans la vie et les choix de sa banque, participer à des actions solidaires aux côtés d'autres sociétaires.

« Être la première Caisse d'Épargne à lancer le nouveau Club des sociétaires est porteur de sens », complète Laurence Cabel, responsable du Développement coopératif, solidaire et durable à la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire. « Nos clients sociétaires attendaient des avantages exclusifs, la possibilité de mieux connaître nos engagements sur le territoire et disposer d'un accès simplifié au Club. L'accueil a été très positif, aussi bien du côté des conseillers que des clients. »

« Au-delà de la plateforme avantages, le nouveau Club va permettre de construire un sentiment de communauté et d'appartenance », ajoute Emmanuel Caby. « Notre objectif est que la consultation et l'utilisation du Club deviennent un réflexe du quotidien pour chaque sociétaire. »

* Remise après achat.



Laurence Cabel, responsable du Développement coopératif, solidaire et durable à la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire



Emmanuel Caby, directeur Sociétariat, Engagement sociétal et Partenariats à la Caisse d'Épargne Hauts de France.

Un outil au service de la relation sociétaire

Le Club des sociétaires c'est deux promesses : le pouvoir d'achat et le pouvoir d'agir. Le premier se traduit par une plateforme d'avantages développée avec le prestataire Qwertys, proposant des réductions négociées auprès d'enseignes nationales – dans les secteurs du loisir, du sport, de la santé, de l'alimentation ou du tourisme. Ces remises, valables toute l'année, sont cumulables avec les promotions habituelles.

Le second, le pouvoir d'agir, vise à renforcer le lien entre les sociétaires et leur territoire. Il s'agit de valoriser les initiatives locales, de soutenir des projets à impact et de favoriser la participation directe des membres à la vie coopérative. « *Notre stratégie est de conquérir, fidéliser et rajeunir nos sociétaires, et le nouveau Club est un réel atout* », poursuit Laurence Cabel. « *Avoir un impact sur leur quotidien va dans le sens de notre Contrat d'Utilité. Dès l'entrée en relation, le conseiller accueille son nouveau client sociétaire avec un service différenciant. Le Club des sociétaires permet de répondre aux besoins de la Banque des Familles et renforce l'expérience client.* »

Pour Fabienne Amblard-Larolphie, cette ambition s'inscrit pleinement dans la logique du plan stratégique du groupe BPCE : « *Ce projet est directement aligné sur « Vision 2030 », qui vise à faire des sociétaires des acteurs centraux de notre modèle. Le Club traduit concrètement nos ambitions : renforcer le lien coopératif, accroître la satisfaction, la fidélité et rendre la marque Caisse d'Epargne encore plus attractive et engageante.* »

La directrice du Marché des Particuliers à la direction du Développement Caisse d'Epargne ajoute : « *Nous avons fait le choix de réserver l'accès à la plateforme avantages aux seuls sociétaires pour valoriser pleinement leur statut et renforcer le sens de l'appartenance coopérative. Le Club devient ainsi un espace exclusif, utile, différenciant et porteur de sens, fidèle à notre promesse d'être plus utile.* »



+ Accessible

Le Club des sociétaires est accessible sur l'espace personnel de banque à distance ou sur l'application Banxo. Il est réservé aux clients sociétaires, personnes physiques, majeurs non protégés.



+ Communautaire

Être membre du Club des sociétaires, c'est adhérer à une communauté de sociétaires engagés qui partagent les mêmes valeurs, celles de la coopération !



+ Avantageux



Le Club des sociétaires offre des avantages et des bons plans exclusifs toute l'année :

- Bons d'achat à utiliser en magasin ou en ligne partout en France ;
- réductions immédiates sur vos achats en ligne ;
- bons plans même pendant les périodes de solde ;
- *cashback** viré sur votre compte à chaque achat concerné par l'offre.

Vous accédez à de nombreuses grandes enseignes partenaires dans des univers très variés : alimentation, voyage, loisirs, culture, mode, high-tech...

Soyez également au fait des actualités de votre Caisse d'Epargne sur votre territoire !

+ À votre écoute

Prochainement, vous pourrez exprimer votre avis, soumettre des idées, les partager ou encore voter via le « Lab Coopératif » Caisse d'Epargne.



+ Engagé

Bientôt, vous pourrez vous engager encore plus fortement aux côtés de votre Caisse d'Epargne en participant à des missions solidaires de manière bénévole : soutien aux actions associatives, initiatives et innovations sociales, écologiques ou culturelles...



* Remise après achat.



Toujours plus coopératif

Les prochaines étapes du projet s'inscrivent dans une dynamique d'innovation continue. Fabienne Amblard-Larolpnie évoque deux grands axes : « *La simplification et la digitalisation, avec par exemple la souscription de parts sociales en ligne, pour un parcours 100 % fluide, et l'enrichissement du pouvoir d'agir avec des fonctionnalités qui permettront aux sociétaires de s'impliquer davantage dans les actions locales, de participer à des missions solidaires ou à des réflexions autour de leur banque coopérative.* »

Ces évolutions prolongent l'esprit qui a animé la conception même du Club : la coopération. Le projet s'est construit en synergie entre la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, le groupe BPCE et les Caisses d'Épargne, dans une logique de partage et de co-construction. Le choix a été fait également de collaborer avec le groupe Upcoop, la première Scop à mission en France. « *Je souhaite saluer la forte synergie entre les équipes de la FNCE, de BPCE et des Caisses d'Épargne pilotes, tant dans la conception que dans le déploiement du projet. Une belle illustration de notre modèle coopératif en action* », conclut Emmanuel Caby. ●



FOCUS

COMMENT ACCÉDER AU CLUB ?

Le Club des sociétaires est réservé aux clients sociétaires particuliers majeurs non protégés disposant d'un accès à la banque à distance.

- **Accès en ligne dès le lendemain** de la souscription des parts sociales en agence.
- **Souscription à distance** : accès à l'issue du délai légal de rétractation de 14 jours pour les souscriptions de parts sociales à distance.
- **Mode d'accès** :
 - via l'espace personnel sur www.caisse-epargne.fr
 - ou l'application mobile Banxo,
 - ou directement sur : www.clubsocietaires.caisse-epargne.fr





“Ce nouveau Club incarne une formidable opportunité pour les Caisses d'Épargne de resserrer leurs liens avec leurs sociétaires. Plus qu'un simple outil de fidélisation, il a été imaginé pour stimuler les échanges et renforcer la vitalité coopérative, du local au national. Je suis convaincu que cette plateforme contribuera durablement à nourrir la relation entre un groupe coopératif et ses sociétaires. Préserver cet esprit de coopération, en mettant l'intercoopération au service des personnes, est essentiel.”

Youssef Achour, président du groupe Upcoop, qui a accompagné le déploiement du Club grâce à Pulse, agence digitale du groupe Upcoop.

Novembre 2024,
lancement
de l'Année
internationale des
coopératives par
CoopFR
en présence de
Pierre Macé,
directeur général
de la FNCE.



ANNÉE INTERNATIONALE DES COOPÉRATIVES :

retour sur une mobilisation mondiale

Quand l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2025 « Année internationale des coopératives », l'objectif était clair : rappeler au monde entier que ces entreprises pas comme les autres constituent une réponse concrète aux défis économiques, sociaux et environnementaux. Un an après, le bilan confirme la vitalité d'un mouvement qui concerne plus d'un milliard de personnes sur la planète.

L'Année internationale des coopératives a été officiellement lancée le 25 novembre 2024 à New Delhi, lors de la Conférence mondiale de l'Alliance coopérative internationale (ACI). Le thème choisi, « *Les coopératives construisent un monde meilleur* », a donné le ton d'une année de célébrations, d'initiatives et de débats à travers le globe. De Genève à Séoul, de Buenos Aires à Nairobi, 2025 a été rythmée par des conférences, forums et expositions dédiés au modèle coopératif. Le Comité pour la promotion et l'avancement des coopératives (COPAC), qui réunit l'ONU,

l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Alliance Coopérative Internationale (ACI), a orchestré une série d'événements. Leur objectif : donner de la visibilité à un modèle entrepreneurial fondé sur une gouvernance démocratique, le partage équitable de la valeur et l'ancrage territorial. En France, le lancement symbolique avait été anticipé par Coop FR (organisation représentative des entreprises coopératives françaises), avec la levée de la « flamme coopérative » et la présentation d'un manifeste commun dès novembre 2024. Tout au long de l'année qui

Les temps forts du modèle coopératif

Moyen Âge

Premières formes de coopératives locales (funérailles, digues)

1818

Création de la première Caisse d'Épargne en France : elle n'est pas encore coopérative, mais elle en a l'esprit, en favorisant l'accès à l'épargne pour tous

1864

F.W. Raiffeisen, homme politique et économiste prussien, fonde en Prusse une banque rurale coopérative, sans actionnaire extérieur, pour protéger les paysans de la précarité et des usuriers.

XIII^e siècle

Premières « Fruitières » dans le Jura, rassemblement de paysans pour la production de fromage et vin

1844

Fondation du mouvement coopératif moderne à Rochdale, Angleterre. 28 artisans créent un magasin coopératif pour accéder à des produits de base à meilleur prix.

1895

Création de l'Alliance coopérative internationale (ACI) pour coordonner les coopératives à l'échelle mondiale.



Année internationale des coopératives

Les coopératives construisent un monde meilleur

a suivi, cette flamme a voyagé à travers les régions, accompagnant des rencontres avec les élus, des conférences et des ateliers de sensibilisation. En parallèle, la Journée internationale des coopératives, célébrée chaque 1^{er} samedi de juillet, a rassemblé acteurs et citoyens autour du thème des coopératives comme vecteur d'avenir durable. L'année a été jalonnée de temps forts : ouverture mondiale en janvier, mise en ligne de la plateforme 2025.coop au printemps, Tour de France de la flamme coopérative avec un arrêt à Lille pour les Rencontres fédérales des Caisses d'Épargne... autant d'événements qui ont permis de mettre en lumière le modèle coopératif.

Le sens d'un modèle universel

Si l'ONU a choisi de mettre en avant les coopératives en 2025, c'est parce que leur pertinence s'impose face aux crises contemporaines. Dans un contexte de transition écologique, d'inégalités croissantes et de recherche de nouveaux modes de gouvernance, elles démontrent qu'il est possible de conjuguer performance économique et utilité sociale.

Ce modèle repose sur sept principes fondateurs, de l'adhésion volontaire à la gestion démocratique, en passant par l'éducation, l'autonomie et l'engagement envers la communauté. Dans le monde, cela se traduit par des coopératives agricoles permettant à des millions de producteurs de mieux vivre de leur travail, des coopératives de logement favorisant l'accès à un habitat abordable, ou encore des coopératives bancaires permettant l'accès à l'épargne et au crédit.

Une résonance citoyenne

2025 a montré combien les coopératives répondent à une aspiration citoyenne profonde : celle de reprendre la main sur son destin économique et social. Les jeunes générations, sensibles aux enjeux de transparence, d'impact et de gouvernance, y trouvent une réponse crédible et concrète. Les coopératives sont aussi de puissants vecteurs de résilience, capables de résister aux crises financières ou sanitaires grâce à leur mode de gestion collective.

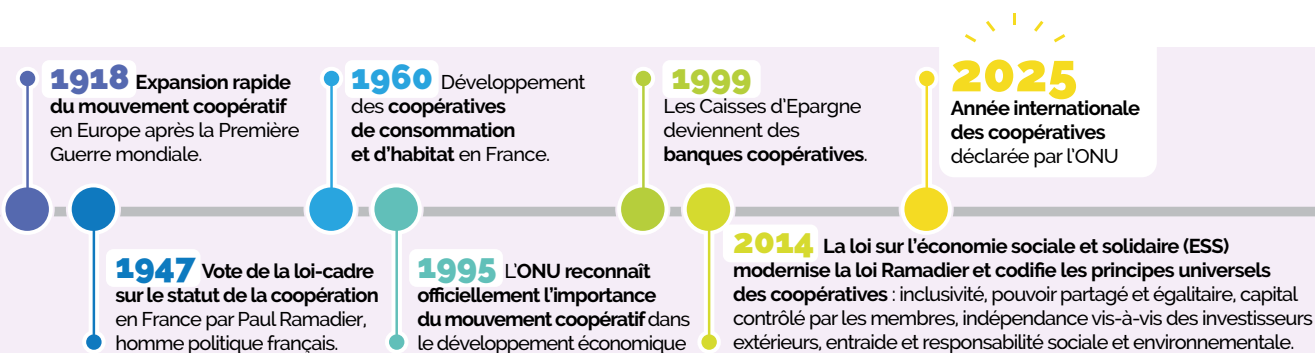
L'Année internationale des coopératives s'est achevée, mais elle ouvre une nouvelle séquence. L'ONU a appelé les États à renforcer la reconnaissance législative et fiscale des coopératives, afin de libérer tout leur potentiel. De leur côté, les entreprises coopératives s'engagent à prolonger la dynamique par des campagnes de sensibilisation, notamment auprès des jeunes et des acteurs de la transition écologique.

Pour les Caisses d'Épargne et l'ensemble du mouvement coopératif, l'enjeu est clair : continuer à démontrer, faits à l'appui, que la coopération n'est pas un idéal abstrait mais un mode d'action pragmatique, créateur de richesses partagées et de confiance. ●

FOCUS

LA VITALITÉ DU MOUVEMENT EN FRANCE

En France, l'on recense près de 22 000 entreprises coopératives, plus d'1,3 million de salariés et 30 millions de membres. Elles irriguent tous les secteurs : agriculture, énergie, culture, commerce, santé, logement, banque et assurance. A travers Coop FR, la bannière commune du mouvement, ces acteurs ont profité de 2025 pour rappeler leur rôle structurant dans l'économie nationale. Les Caisses d'Épargne ont contribué à cette dynamique. Tout au long de l'année, elles ont organisé des rencontres avec leurs sociétaires, mis en avant leurs actions en faveur du logement social, du financement des projets de rénovation énergétique et de l'accompagnement de projets de solidarité locale. « Porter haut la flamme coopérative », tel fut le fil rouge de ces actions.



Économie : un équilibre global à trouver

L'économie mondiale est aujourd'hui confrontée à de nombreuses incertitudes. Depuis plusieurs mois, des ruptures apparaissent. Les relations commerciales de demain ne ressembleront pas à celles d'hier.

Un cadre international qui évolue

Pendant très longtemps, les pays occidentaux d'abord, puis l'ensemble des pays du monde, dont la Chine, l'Inde et de nombreux autres, ont trouvé efficace de suivre des règles cohérentes. Il y avait des échanges très importants de biens et de services, des transferts de technologie de grande ampleur et, *in fine*, un décollage de l'activité dans la plupart des régions du monde. Tous les acteurs avaient intérêt à participer. La croissance globale a été forte et l'inflation a été très modérée en raison d'une concurrence multiple. La situation a changé lorsque la Chine, après avoir bénéficié de transferts technologiques et avoir elle-même investi massivement dans la recherche et l'éducation, est venue se mesurer aux États-Unis. En moins de dix ans, l'empire du Milieu s'est donné les capacités de créer ses propres technologies. En outre, la Chine veut s'approprier un pouvoir politique fort pour ne plus être dépendante des États-Unis. Le monde pourrait ne plus être centré sur les USA, provoquant un nouvel équilibre.

Pour cette raison, mais aussi pour de nombreuses autres, les Américains ont choisi des politiques plus isolationnistes. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont joué un rôle de leader économique et géopolitique. Ils ont aussi mis en place des biens publics globaux comme le dollar ou la capacité à être prêteur en dernier ressort, via la banque centrale, en cas de choc sur l'économie. Cela aurait pu continuer longtemps, mais les pressions internationales et internes, le phénomène migratoire notamment, ont fait bouger les lignes. Les États-Unis veulent rester un acteur majeur, mais ne souhaitent plus être le recours ultime.

A partial portrait of Philippe Waechter, an older man with grey hair and glasses, wearing a dark suit jacket and a light-colored shirt. He is looking towards the right of the frame.

BIO

Philippe Waechter est directeur de la recherche économique chez Ostrum Asset Management. Auparavant chef économiste chez Natixis Asset Management et à la Bred Banque Populaire. Il a été également professeur associé en économie et finance à l'Université d'Évry et chargé de cours à l'École normale supérieure de Cachan.

“

Les économies doivent devenir agiles pour s'adapter à un environnement moins coordonné et moins coopératif.”

Dès lors, les institutions internationales sont bousculées. Les États-Unis imposent des règles bilatérales, comme les Chinois l'avaient fait auparavant avec les Nouvelles Routes de la soie, en finançant des infrastructures et en nouant des accords bilatéraux avec de nombreux pays. Les négociations se jouent davantage en tête-à-tête, pays par pays, que dans le cadre de règles communes applicables à tous. Un nouvel équilibre est à trouver.

FNCE Et l'Europe ?

L'Europe, dans ce contexte, est défavorisée. Très ouverte sur le monde, elle a bénéficié de l'impulsion des échanges et de l'économie mondiale. Les ruptures et les changements de règles l'obligent à repenser son modèle. Il est nécessaire de définir un cadre plus autonome, capable d'engendrer ses propres impulsions. C'est un changement radical qui doit s'accompagner d'une dynamique d'innovation forte pour ne pas se laisser distancer. Le rapport Draghi, publié en septembre 2024, va dans ce sens puisqu'innover et unifier le marché européen, c'est cultiver sa capacité à ne pas trop dépendre des autres. C'est un terrible défi pour chaque Européen. L'Europe doit gagner en autonomie. Cela se fera aussi par la capacité à sécuriser ses sources d'énergie et donc à se caler sur une trajectoire compatible avec la transition énergétique. L'Europe gagnera ainsi en autonomie politique pour peser sur les affaires du monde.

FNCE Et la France ?

La situation est similaire à celle de l'Europe. Il faut investir et innover pour s'inscrire dans la trajectoire européenne d'autonomie. Dans le même temps, la France doit repenser son modèle pour régler sa question budgétaire, la distribution des revenus et des patrimoines, mais aussi le partage du revenu entre actifs et inactifs. En outre, de façon plus récente, l'instabilité politique est une source de préoccupation pour les Français mais aussi pour les investisseurs. Le monde change et les économies doivent devenir agiles pour s'adapter à un environnement moins coordonné et moins coopératif. ●



Impact Tour : passer à l'action pour la transition

Parce que l'avenir des territoires se construit avec des entreprises engagées, les Caisses d'Épargne ont lancé l'Impact Tour, un dispositif inédit destiné aux professionnels, PME, ETI et acteurs de l'ESS. Objectif : concilier performance économique et impact positif, en repartant avec une meilleure connaissance des fondamentaux, des outils pratiques et des contacts. Explications.

“Ces événements ont représenté une belle opportunité d’aller à la rencontre de nos clients et prospects sur l’ensemble de nos territoires. Une manière efficace et concrète d’affirmer notre démarche de banque régionale, coopérative, et à impact, de donner du sens et de la visibilité à notre approche environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), et d’identifier et valoriser localement des dirigeants engagés dans les transitions. »

Pierre Foucry, président du directoire de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin qui a réuni plus de 150 dirigeants d'entreprises ou structures de l'ESS sur les 5 étapes de son Impact Tour depuis le lancement du dispositif.



30 000ENTREPRISES RÉUNIES
PAR LE MOUVEMENT IMPACT FRANCE
AUTOUR DE L'ÉCONOMIE À IMPACT.**6**CAISSES D'ÉPARGNE
SUR 15 ONT DÉJÀ PROGRAMMÉ
LEUR IMPACT TOUR.

27



Un format qui inspire et rassemble

Chaque rencontre s'ouvre par une plénière destinée à poser les fondamentaux de l'impact, avec le témoignage inspirant d'un entrepreneur engagé – le grand témoin – qui illustre la démarche par l'exemple. Ce temps partagé prépare le terrain aux ateliers pratiques, où les participants s'initient à l'évaluation de l'impact et identifient ensemble des pistes d'action adaptées à leurs structures.

Plus qu'un simple rendez-vous, l'Impact Tour se veut un catalyseur. Les participants – dirigeants d'entreprises, d'associations et de collectivités locales – repartent avec des clés pour concilier performance économique et impact positif, et avec de nouvelles connexions : entre entrepreneurs, avec les collaborateurs des Caisses d'Épargne, et avec l'écosystème local.

L'Impact Score, un outil de mesure partagé

Créé par le Mouvement Impact France avec l'appui de 30 réseaux d'entreprises, l'Impact Score est un outil gratuit et accessible à toutes les organisations, il mesure les pratiques de gouvernance, sociales et environnementales et l'écart entre les ambitions et les résultats réels. Il ne remplace pas une démarche d'audit approfondie mais permet de s'initier de manière simple à la mesure d'impact.

« L'Impact Tour, c'est un dispositif qui tire tout le monde vers le haut. Notre objectif est triple : sensibiliser et outiller les dirigeants d'entreprise et de l'ESS, cultiver le réseau entre entrepreneurs et acculturer nos collaborateurs, car ils sont pleinement associés à la démarche », confie Isabelle Calvairac, de la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin, l'une des Caisses pilotes qui ont expérimenté le format. Cet événement inédit prend la forme d'un véritable Tour de France de l'impact, avec déjà six Caisses d'Épargne sur quinze engagées et prêtes à accueillir leurs propres étapes. Trois heures d'échanges permettent de présenter le "B.A-BA de l'impact", donner aux participants les bases pour « tout comprendre » de ce concept, découvrir l'Impact Score, évaluer son empreinte, poser des premières actions concrètes et développer son réseau, dans un format interactif et pédagogique.

FOCUS

UN DISPOSITIF INÉDIT

Avec l'Impact Tour, les Caisses d'Épargne inaugurent un format unique : **un tour de France de l'impact qui traverse les territoires** pour aller à la rencontre des entrepreneurs. Trois heures d'inspiration et d'ateliers concrets **pour aider dirigeants d'entreprises et de l'ESS** à mesurer, comprendre et améliorer leur empreinte sociale et environnementale.

60%

DES DIRIGEANTS ESTIMENT QUE LA RSE EST UN LEVIER D'INNOVATION ET DE COMPÉTITIVITÉ (BAROMÈTRE BPI FRANCE 2023).

50%

DE SOCIÉTÉS DE PLUS DE 50 SALARIÉS EN FRANCE DÉCLARENT S'IMPLIQUER DANS LA RSE, SELON L'INSEE.

13 472

ENTREPRISES ONT RÉALISÉ LEUR IMPACT SCORE (NOVEMBRE 2025)



FOCUS

L'IMPACT SCORE EN PRATIQUE

L'Impact Score est un outil simple pour évaluer et piloter la performance sociale et environnementale des entreprises. **Gratuit, en ligne et composé de 60 questions fermées, il est accessible à toutes les structures** – TPE/PME/ETI, ESS (associations, fondations, etc.), collectivités. **Il mesure à la fois l'impact positif créé et les écarts entre intentions et pratiques réelles.** En permettant de se situer, de se comparer et de progresser, l'Impact Score est un premier pas pour les dirigeants qui souhaitent mesurer leur impact.



La force du partenariat

Le Mouvement Impact France et la Fédération nationale des Caisses d'Épargne ont choisi de s'associer afin de mutualiser leur méthode et leur capacité à rayonner partout en France. La porte n'est pas fermée à d'autres partenaires qui souhaiteraient s'associer à cette opération dont l'objectif consiste à accompagner la transition des entreprises en diffusant la culture de l'impact à grande échelle.

« L'Impact Tour est un format original qui permet d'aller à la rencontre des dirigeants sur tout le territoire français, pour les outiller sur le sujet de l'impact social et environnemental et les aider à faire face aux demandes croissantes de leurs parties prenantes », souligne Octave Kleynjans, directeur de l'Impact Lab du Mouvement Impact France.

1,8 million

D'ASSOCIATIONS EN FRANCE, DONT
UNE PARTIE GRANDISSANTE SE STRUCTURE
AUTOUR DE L'IMPACT SOCIAL (INSEE).

79 %

DES FRANÇAIS CONSIDÈRENT QUE LES ENTREPRISES
DOIVENT AGIR CONCRÈTEMENT POUR RÉDUIRE LEUR
EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE (IFOP, 2024).

29



Un pari gagnant pour les territoires

En multipliant ces rencontres partout en France, les Caisses d'Épargne réaffirment leur ambition : accompagner la transformation des entreprises locales, qu'elles soient jeunes pousses innovantes, TPE ancrées dans leur bassin de vie, professions libérales, structures de l'économie sociale et solidaire ou encore collectivités territoriales.

L'Impact Tour n'est pas seulement un temps d'échange, il devient un levier concret pour accélérer la transition, en outillant les dirigeants, en stimulant la coopération et en renforçant les liens de confiance entre la banque et ses clients. Étape après étape, il dessine ainsi une trajectoire commune : celle d'une économie capable de conjuguer croissance et responsabilité, innovation et durabilité. ●

“ Avec l'urgence des problématiques environnementales et RSE et la multiplication des initiatives, il n'est pas toujours facile pour nous (chefs d'entreprise) d'évaluer objectivement l'engagement de notre entreprise et d'établir une trajectoire vertueuse. L'Impact Tour et les rencontres qui en ont découlées, ont été l'occasion de sortir de notre cercle habituel de conseils et prescripteurs en la matière, de rencontrer de nouveaux acteurs innovants à impact et de partager avec d'autres entrepreneurs sur nos trajectoires respectives. ”

Clémence Zacharie, directrice adjointe des cinémas Reynaud, participante à l'Impact Tour de Caen

Une nouvelle page s'écrit avec l'Institut de Microcrédit

Le microcrédit constitue un levier essentiel pour l'inclusion financière.

Selon l'INSEE, en 2024, une personne sur huit en France est en situation de privation matérielle et sociale. Utile pour celles et ceux confrontés à des difficultés passagères ou en quête de perspectives professionnelles, le microcrédit répond à des besoins variés de la vie quotidienne et s'inscrit dans une vision solidaire de l'économie.



“ Grâce au soutien des Caisses d'Épargne, nous avons à notre disposition à la fois les ressources financières et un réseau humain engagé, capable d'intervenir là où un soutien peut redonner espoir et changer une vie .”

Thierry Gonzalez,
directeur général
de l'Institut de Microcrédit

17 MILLIONS d'euros, d'encours de microcrédits

2 000 microcrédits aux particuliers et 160 aux professionnels accordés en 2025

31

Les Caisses d'Épargne, qui œuvrent depuis leur création pour l'inclusion financière de tous, soutiennent l'Institut de Microcrédit, une association loi 1901, qui aide des personnes ayant un projet d'insertion mais peu de moyens financiers pour le réaliser. Cet institut, lancé en 2024, est le fruit du rapprochement des activités de microcrédit « Parcours Confiance » et « Créa-Sol » des 15 Caisses d'Épargne afin de renforcer leurs actions, de mettre en commun des moyens et ainsi d'accompagner un plus grand nombre de bénéficiaires, tout en développant de nouvelles offres plus inclusives.

OFFRIR UNE CHANCE DE REBONDIR CELLES ET CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN

« Cette mère célibataire de deux enfants avait besoin d'un coup de pouce pour retrouver un emploi. Grâce à l'acquisition de cette voiture, elle a également fait découvrir la mer à ses enfants. » C'est ainsi que Valérie Gaudel, conseillère de l'Institut, nous présente Élodie Miesch, lauréate nationale dans la catégorie microcrédit personnel, lors de la 7^e édition du Prix du microcrédit décerné par la Banque de France. Élodie incarne la détermination et la résilience. Ce microcrédit Parcours Confiance de 2 000 € lui a permis d'acquérir un véhicule et de débiter un emploi dans un collège. D'abord recrutée comme agente d'entretien, elle a ensuite évolué vers des fonctions de secrétariat avant d'être titularisée en tant qu'agent administratif. Ce parcours remarquable a été rendu possible grâce au lien de proximité entre « Contact Plus », l'association qui l'a orientée, et sa conseillère de l'Institut. Cette trajectoire illustre parfaitement l'esprit du microcrédit personnel et sa vocation profonde : redonner confiance, ouvrir des perspectives, transformer des vies.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE EN CAS DE COUP DUR

L'Institut de Microcrédit anime un réseau de 38 conseillers experts à travers toute la France, à l'écoute des besoins des demandeurs et capables d'évaluer leurs situations financières et de leur proposer des solutions adaptées. Chaque conseiller et conseillère travaille en partenariat avec des associations locales, plus de 350 au total, principalement des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), des Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF) et des Missions Locales, ainsi que des organisations caritatives comme les Restos du Cœur, le Secours Catholique, Familles rurales et la Croix-Rouge. Ces structures jouent un rôle crucial en repérant, en accompagnant et en orientant les personnes en difficulté financière vers l'antenne locale de l'Institut de Microcrédit.

UNE SOLUTION DE MICROCRÉDIT SOUTENUE PAR LES 15 CAISSES D'ÉPARGNE

Les 15 Caisses d'Épargne soutiennent l'Institut de Microcrédit dans lequel 38 conseillers spécialisés sont détachés partout en France métropolitaine et Outre-mer pour accompagner et financer des personnes en difficultés financières cumulant ainsi la force d'un dispositif national avec une présence très locale.

FOCUS

20 ANS D'EXISTENCE... ET DES BESOINS TOUJOURS MIEUX COUVERTS

Depuis 20 ans, les Caisses d'Épargne agissent en faveur de l'inclusion bancaire grâce au microcrédit, elles ont accompagné plus de 60 000 emprunteurs. Les besoins que l'Institut de Microcrédit peut couvrir incluent la mobilité, en proposant des financements pour le permis de conduire ou l'achat et la réparation de véhicules. Il peut aussi financer des frais de formation et des bilans de compétences. En ce qui concerne le logement, l'Institut propose des financements adaptés pour les frais d'agence, de déménagement et de caution. Par ailleurs, il soutient l'acquisition d'équipements essentiels tels que l'électroménager, le matériel informatique et médical, ainsi que d'autres dépenses liées à la santé ou aux obsèques. De plus, l'Institut s'apprête à lancer une nouvelle offre de microcrédit habitat en 2026.

LA MOBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR D'INCLUSION ET D'INNOVATION SOCIALE

Près de la moitié des ménages à faibles revenus déclarent avoir renoncé à un emploi ou à une formation en raison de l'absence de véhicule personnel. Cette situation souligne l'importance cruciale de la mobilité en tant qu'enjeu majeur d'inclusion. En 2018, le Club Mobilité a été fondé en partenariat avec la Fédération nationale des Caisses d'Épargne, Renault Group, l'Action Tank Entreprise et Pauvreté et l'ADIE. Ce dispositif permet à des ménages engagés dans un projet d'insertion sociale ou professionnelle d'accéder à un véhicule neuf, donc plus fiable et moins coûteux à l'usage que les véhicules anciens qu'ils sont en capacité d'acheter d'occasion.

En faisant cela, le Club Mobilité favorise l'emploi, l'inclusion sociale et la mobilité durable pour les populations les plus vulnérables. Depuis le lancement de cette initiative, plus de 2 000 bénéficiaires ont ainsi pu prendre la route vers l'emploi. ●



Placements des ménages en 2025 : le taux d'épargne remonte à un niveau historique.

Depuis plus de 6 ans, BPCE L'Observatoire édite un baromètre qui suit, analyse et anticipe les comportements des Français en matière d'épargne et de placements. Alors que nombre d'épargnants expriment inquiétude et pessimisme pour l'avenir, le taux d'épargne en France a retrouvé un niveau historiquement élevé. Sur quels critères les Français prennent-ils leurs décisions d'arbitrage entre les différents placements ? Sont-ils sensibles aux variations des taux de l'épargne réglementée ? Quelle influence l'inflation, les conditions d'accès au crédit ou la fiscalité ont-elles sur la conjoncture des placements ?

Interrogés sur leur vision des années à venir, les Français, y compris ceux qui détiennent un patrimoine supérieur à 100 K€, sont nombreux à exprimer un sentiment de méfiance et de pessimisme. La crainte de perdre son emploi, les incertitudes politiques, les tensions internationales ou encore les déséquilibres budgétaires expliquent ces sentiments. L'année 2025 a vu le taux d'épargne des ménages s'établir à un niveau historiquement élevé (18,9%) depuis les années 1980 et en dehors de périodes exceptionnelles comme celle liée au Covid.

Après une baisse majeure, l'effort d'épargne rebondit en 2025

L'approche des flux financiers retenue par BPCE L'Observatoire consiste à évaluer l'effort net de placement sur des actifs financiers (dépôts à vue, livrets, épargne-logement, comptes à terme, OPC, assurance-vie, titres cotés...) hors capitalisation des intérêts et valorisation boursière. Ces « excédents », solde des versements et

18,2 % C'EST LE TAUX D'ÉPARGNE EN FRANCE EN 2024. UN NIVEAU EXCEPTIONNELLEMENT ÉLEVÉ, QUI DEVRAIT PERDURER EN 2025.

2,5 à 3 % C'EST LE TAUX À PARTIR DUQUEL LES FRANÇAIS SONT INCITÉS À PLACER SUR LEUR LIVRET A LES SOMMES INUTILISÉES DE LEUR COMPTE COURANT.



La baisse du taux du livret A : un effet globalement neutre

Le 1^{er} février 2025, le taux du livret A est passé de 3 % à 2,4 % et celui du LEP de 4 % à 3,5 %. Début août, les taux d'intérêt de l'épargne réglementée ont connu une nouvelle baisse. Le livret A est désormais rémunéré à 1,7 %. Contrairement à l'intuition souvent proclamée, ces baisses successives de la rémunération de l'épargne réglementée n'ont que peu d'effet sur le total des placements et n'induisent que des arbitrages de portefeuille. Pour 67 % des personnes interrogées dans le baromètre BPCE « Épargne et Placements », la baisse à 2,4 % du taux du livret A « ne change rien ». Interrogés sur le taux à partir duquel ils seraient incités à placer sur leur livret A les sommes inutilisées de leur compte courant, les Français répondent « entre 2,5 % et 3 % », confirmant des observations réalisées il y a plus de 10 ans, qui identifiaient déjà à 3 % le seuil de sensibilité aux arbitrages des ménages. L'effet de seuil est inverse lorsque le taux passe en-dessous des 2 % : 45 % des détenteurs diminueraient ainsi leurs versements ou feraient des transferts vers d'autres supports. ●

remboursements sur chaque support, qui ont connu une baisse majeure depuis 2022, semblent nettement rebondir depuis le début de l'année 2025 (+ 7 Md€ contre 0,4 Md€ en 2024). Nous assistons également à une réorientation des placements financiers au profit de l'assurance-vie et des dépôts à vue, au détriment des comptes à terme et, dans une moindre mesure, des livrets réglementés, du fait notamment de la baisse des taux réglementés et de la désinflation.

Le patrimoine financier des ménages multiplié par 5 en 34 ans

L'encours d'épargne des Français, hors actions non cotées, s'élevait à 4 434,5 Md€ en 2024 contre 902,6 Md€ en 1990. Il a donc été multiplié par près de 5 en 34 ans, alors que l'inflation, elle, a été multipliée par 1,8. Rapporté au revenu disponible brut (RDB) des ménages, le ratio de patrimoine financier a été multiplié par 1,7. C'est l'effort d'épargne des Français qui a contribué, pour près de la moitié (47 %), à cette évolution. L'autre moitié (53 %) provient de la capitalisation mécanique des intérêts et valorisations boursières. Outre cette augmentation en volume, le patrimoine financier des ménages s'est également recomposé depuis 1990. La part de l'assurance-vie est passée de 14,2 % du total en 1990 à 43,5 % en 2024, soit autant que l'épargne déposée sur le bilan des banques (41,3 %). À l'inverse, les titres (actions, obligations) n'ont cessé de reculer, passant de 36,2 % en 1990 à 15,3 % en 2024.

DE NOUVELLES CRAINTES ET ASPIRATIONS DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

Les 30-49 ans se distinguent par plusieurs attitudes, comportements et opinions dans ce contexte changeant. Ils se montrent plus inquiets, en particulier à l'égard d'une potentielle hausse des impôts. Ils épargnent en fonction de projets mais leurs craintes sont liées à la retraite et ils se dirigent logiquement vers l'assurance-vie. Ils ont davantage épargné ces derniers mois et pensent plus souvent mettre de l'argent de côté au cours des prochains mois. Leur pouvoir d'achat s'améliore en tendance et, pour eux, se constituer une épargne en vue de la retraite est une préoccupation qui progresse fortement.

FOCUS



UNIS POUR LES FAMILLES

Interview de Christian Vabre,
administrateur de la SLE d'Auxerre,
Caisse d'Épargne
de Bourgogne Franche-Comté

**« C'est très satisfaisant
d'être utile et de porter des valeurs
auxquelles on croit. »**



Suivez l'UDAF 89 :

www.udaf89.fr

Après plus de quarante ans de carrière au Trésor public, Christian Vabre aurait pu profiter d'une retraite tranquille. Mais ce serait mal le connaître. Engagé de longue date dans la vie associative, il consacre aujourd'hui une partie de son temps aux autres, en tant que bénévole à l'UDAF de l'Yonne et à travers la société locale d'épargne (SLE) d'Auxerre, où il est devenu administrateur en 2024.

BIO

Originaire de la Drôme, Christian Vabre a mené toute sa carrière au Trésor public, en grande partie comme contrôleur de la redevance audiovisuelle, d'abord à Paris puis à Grenoble, avant de s'installer dans l'Yonne. Retraité depuis 2023, il est bénévole à l'Union départementale des associations familiales (UDAF 89), où il accompagne des personnes de l'Yonne rencontrant des difficultés financières. Administrateur de la SLE d'Auxerre depuis 2024, il défend les valeurs d'écoute, de proximité et de solidarité de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté.

FNCE Comment êtes-vous devenu administrateur ?

CHRISTIAN VABRE : Dans le cadre de mes activités à l'UDAF, je cherchais un contact et des renseignements sur les microcrédits. Cela m'a conduit tout naturellement auprès de mon conseiller Caisse d'Epargne. Il m'a rapidement présenté le modèle coopératif, m'a facilement convaincu... et je suis devenu administrateur ! Depuis toujours j'étais client, mais je n'imaginais pas l'esprit d'ouverture et d'écoute qu'on y trouve. Ce n'est pas l'image que beaucoup ont de la banque : ici, on sent une vraie disponibilité, une envie d'être utile.

FNCE Vous êtes aussi très investi à l'UDAF de l'Yonne. En quoi consiste votre rôle ?

CHRISTIAN VABRE : Je suis bénévole au Point Conseil Budget depuis 2023 et j'y consacre d'une à quatre demi-journées par semaine. Des salariés de l'UDAF, en collaboration avec des bénévoles, viennent en aide à des personnes en grandes difficultés face à la complexité administrative : gestion du quotidien, démarches liées à la retraite, dossiers de surendettement, microcrédits... Les personnes peuvent prendre directement contact avec le PCB, sans avoir besoin d'être orientées par un professionnel. Ce service est gratuit et ouvert à tous. Beaucoup de personnes, se retrouvent démunies depuis la fermeture des guichets. Je connais le sens du terme « fracture numérique ». J'ai récemment accompagné un homme très fortement handicapé et immobilisé chez lui qui, après le décès de son épouse, ne savait plus gérer aucun papier. Il fallait tout reconstituer : carrière, retraite, factures, abonnements... Ce sont des situations humaines marquantes, et quand on parvient à redonner un peu de stabilité et de visibilité à ces personnes, c'est une vraie récompense, une satisfaction durable.



L'UDAF, AU SERVICE DES FAMILLES

Présentes dans chaque département, les Unions départementales des associations familiales (UDAF) représentent et soutiennent les familles. Elles relaient leurs besoins auprès des pouvoirs publics, gèrent des services d'aide à la gestion budgétaire ou à la protection juridique, et luttent contre l'exclusion. Véritable relais de proximité, elles accompagnent les familles confrontées à des difficultés administratives, sociales ou financières. L'UDAF 89 (Yonne) regroupe plus d'une quarantaine d'associations familiales, gère plusieurs services d'intérêt familial dont le service des mesures judiciaires et le service de la vie associative via les dispositifs : Accompagnement social lié au logement (ASLL), Mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP), Numérique, information et soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) et Point conseil budget (PCB).

FNCE Quelles compétences acquises au cours de votre carrière mettez-vous aujourd'hui au service de vos engagements ?

CHRISTIAN VABRE : Mon expérience au Trésor public m'a appris la rigueur, la pugnacité et le sens du contact. Pendant des années, j'ai travaillé au plus près des individus, sur le terrain, en expliquant, en accompagnant. Ces qualités me servent encore tous les jours : savoir écouter, se rendre disponible, trouver des solutions, et surtout, ne jamais lâcher quand quelqu'un est en difficulté.

FNCE Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre mandat d'administrateur ?

CHRISTIAN VABRE : Le mot "administrateur" peut paraître un peu pompeux, mais quand on le vit de l'intérieur, on découvre une vraie dimension humaine. On échange, on agit pour le territoire, on soutient des projets locaux. C'est très satisfaisant d'être utile et de porter des valeurs auxquelles on croit.

FNCE Qu'est-ce que cet engagement vous apporte à titre personnel ?

CHRISTIAN VABRE : Trois mots me viennent spontanément à l'esprit : satisfaction, enrichissement, découverte. Satisfaction, parce qu'aider les autres, c'est concret, on voit tout de suite l'effet. Enrichissement, car chaque rencontre est une leçon d'humilité. Et découverte, parce qu'à chaque dossier, à chaque échange, j'apprends encore.

FNCE En quoi vos deux rôles, bénévole et administrateur, se rejoignent-ils ?

CHRISTIAN VABRE : Dans les deux activités, il est question d'humanisme. Écouter, comprendre, accompagner. Mon expérience à l'UDAF m'aide à mieux percevoir les réalités du terrain, et à faire remonter ces besoins au sein de la SLE. Quand on parle de microcrédit ou de surendettement, je sais ce que vivent les gens derrière ces mots. La Caisse d'Epargne agit concrètement pour ces publics, notamment avec des dispositifs comme Parcours Confiance, porté par l'Institut de Microcrédit. Cela crée un vrai lien entre le monde bancaire et la vie quotidienne. ●



Avec le Club des sociétaires, s'engager, ça rapporte.

Être client et sociétaire Caisse d'Épargne, c'est être utile à sa région
et bénéficier d'avantages exclusifs, de réductions et de cashback*.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**

Vous être utile.

Banque & Assurances



Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* Remise après achat. BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 207 603 030 euros.
Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - RCS Paris N° 493 455 042 - ALTMANN + PARTNERS - Crédit photo Coco Amardeil.